

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DU LAC

DEPARTEMENT DE MAMDI

SOUS-PREFECTURE DE LIWA

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON LIWA

Période 2016 à 2019

Élaboré par la population du canton Liwa

Avec l'appui financier et technique du PADL/GRN

Et l'accompagnement de SOS SAHEL International Tchad

Mois et année de finalisation du PDL (juillet 2015)

Table de matières

Liste de SCHEMA	iii
Liste des Abréviations	iv
Introduction	1
I. Généralités sur le canton.....	4
1.1. Milieu physique.....	4
1.1.1. Localisation géographique.....	4
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	6
1.1.2.1. Relief	6
1.1.2.2. Climat	6
1.1.2.3. Hydrographie	6
1.1.3. Les ressources naturelles.....	6
1.1.3.1. Sols.....	6
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	7
1.1.3.3. Faune	7
1.2.1. Historique du canton.....	9
1.2.2. Caractéristiques démographiques	9
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	10
1.2.4. Organisations modernes.....	11
1.2.5. Les intervenants	12
1.2.6. Les infrastructures.....	13
1.3.1. Agriculture	17
1.3.2. Élevage	18
1.3.3 Commerce.....	18
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	20
2.1. Agriculture, Élevage, Mine.....	20
2.1.1 Résultats du diagnostic	20
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	22
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	24
2.2.1 Résultats du diagnostic	24
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	26
2.3. Économie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	27
2.3.1 Résultats du diagnostic	27
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	29
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	31

2.4.1 Résultats du diagnostic	31
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	34
2.5. Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	36
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	36
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	37
2.6. Affaires sociales-Genre	38
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	38
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	39
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	40
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	40
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	41
IV. Projets de développement sur la durée du plan	45
4.1. Agriculture, Élevage, Mine	45
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	48
Économie	49
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	50
4.5. Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	55
4.6. Affaires sociales-Genre	57
4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité	58
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	59
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	59
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	59
5.3 Planning annuel de travail/ 2016.....	62
Conclusion.....	66

LISTE DE SCHEMA

Schéma de zonage	5
Schéma des ressources naturelles	8
Schéma des infrastructures	18

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement du Canton
ALV	Animateur Local Volontaire
APE	Association des Parents d'Élèves
ARV	Anti-Rétro-Viraux
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CIVD	Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	Comité de Centre de Santé
CS	Centre de Santé
CT	Commission Thématique
DP	Diagnostic Participatif
FED	Fonds Européen de Développement
FIT	Front Inter Tropical
FONAJ	Fonds National d'Appui à la Jeunesse
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IDE	Infirmier Diplômé d'État
IMC	International Medical Corps
MPCI	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
OSC	Organisation de la Société Civile
PADL-GRN	Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDL	Plan de Développement Local
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PMH	Pompe à Motricité Humaine
SODELAC	Société de Développement du Lac
ST	Services Techniques
UE	Union Européenne
UMOCIR	Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VIH/SIDA Virus d'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise

INTRODUCTION

Contexte général d'élaboration du PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'État tchadien et ses partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des problèmes réels énoncés par les populations elles mêmes. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés de l'État sans l'implication de la population cible.

Au sortir de la conférence nationale souveraine de janvier 1993, l'État Tchadien a décidé de la décentralisation du pays à travers la constitution de 1996. Le processus de décentralisation est matérialisé par la création d'un ministère chargé de la décentralisation et le redécoupage des entités administratives en régions, départements, sous-préfectures et communes / cantons. A cet effet, en attendant l'achèvement du processus de la décentralisation qui doit aboutir à la mise en place des collectivités territoriales décentralisées, le Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN), un programme mis en place par le gouvernement en partenariat avec l'Union Européenne par l'entremise du 10^{ème} FED, est fortement impliquée dans les actions de décentralisation et a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de manière générale et à la réduction de la pauvreté des couches rurales. Il appuie les populations rurales des différents cantons à élaborer leur Plan de Développement Locaux (PDL), document de négociation avec des éventuels partenaires au développement.

Le Canton Liwa dans la région du Lac Tchad fait partie des cantons appuyés par le PADL-GRN. Ce canton fait partie des 11 qui compte le département de Mamdi dans la région du Lac. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (ouadis) et humaine (jeunesse de sa population : 74.69% : enquête de terrain). Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'État ont réalisés des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres de la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties et à des intoxications alimentaires dues à l'emploi abusif de produits phytosanitaires; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis ; la réalisation des forages d'eau; la construction des parcs de vaccination, l'aménagement des ouadis, etc.

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face aux problèmes de famine quasi récurrente et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable). Ce qui les obligent à s'enfermer dans une logique de survie et, ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui devrait offrir des opportunités aux populations n'est pas effectif dans son ensemble. Le gouvernement n'a pas totalement délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des problèmes des citoyens. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc.

Le canton Liwa n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en termes de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS SAHEL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

LE PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A LA GESTION DE RESSOURCES NATURELLES (PADL-GRN)

Le PADL-GRN est un programme mis en place dans le cadre de la coopération entre l'État Tchadien (par le biais du Ministère du plan et de la coopération Internationale : MPC) et l'Union Européenne (Financement 10^{ème} FED). Il s'agit d'un programme de coopération décentralisée et de développement local basés sur des programmations plus élaborées qui interviendront quand la décentralisation sera effective au Tchad.

Le PADL-GRN contribue au développement durable des zones rurales et appuie le secteur de la culture et de l'art en milieu urbain, en accordant une place prépondérante aux bénéficiaires avec de niveaux de décisions dictées par le principe de subsidiarité. Dans sa réalisation, les processus et les réalisations physiques reçoivent une attention égale, dans le souci de promouvoir très fortement des thèmes transversaux tels que la bonne gouvernance, la protection de l'environnement et le genre, et de faire progresser la méthodologie d'intervention dans un contexte non décentralisé où la déconcentration est peu ressentie..

La population du Tchad est à plus de 80%¹ rurale, et l'État rencontre d'importantes difficultés pour lui fournir les services publics de base qu'elle mérite et d'appuyer son développement. Le présent programme vise, dans sa première composante de développement local en zone rurale, à répondre aux attentes essentielles des populations, aussi bien en termes d'infrastructures rurales, sociales ou productives, que pour la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, qui fournissent l'essentiel de leurs revenus, et assurent leur survie en cas de crise, notamment alimentaire.

Les populations rurales du Tchad sont particulièrement peu structurées et mal organisées et cela est aggravé par de mauvaises pratiques de gouvernance qui handicapent et freinent leur développement. C'est pourquoi, ce programme accorde une place primordiale à l'accompagnement structurant des initiatives et à l'adoption de pratiques de bonne gouvernance locale. Il est également conçu pour s'adapter à des réalités locales très diversifiées à tous les points de vue (écologique, économique, social, , etc.) afin que les populations elles-mêmes se prennent en charge pour son développement..

Objectifs du plan de développement local :

L'objectif principal visé à travers l'élaboration du PDL est de doter le canton Liwa d'un document de négociation des financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Son but est de définir une vision du développement cantonal à court et moyen terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Les préoccupations auxquelles répond le PDL sont :

¹ Recensement de la population 2009

- La planification du développement économique, social et culturel à l'échelle cantonale ;
- La structuration et l'aménagement de l'espace cantonal pour la recherche d'un meilleur équilibre ;
- La croissance durable de l'économie locale et la réduction de la pauvreté ;
- La protection de l'Environnement ;
- L'égalité des chances entre les sexes ;
- La contribution au processus de décentralisation.

Les résultats attendus du PDL sont entre autres :

- Une planification et la formulation des projets de développement ;
- Une meilleure adaptation des programmes des investissements de l'État et des bailleurs de fonds aux réalités locales et aux aspirations des communautés de base ;
- La mise au point d'instruments et d'outils aptes à aider les responsables des Associations de développement cantonal (ADC) du canton Liwa dans la prise des décisions ;
- Le renforcement du cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs du développement local.

Après les considérations méthodologiques, le présent document est divisé en deux grandes parties : une première partie qui fait le bilan des diagnostics et une seconde partie qui fait ressortir la planification proprement dite.

Méthodologie d'élaboration du PDL :Le plan de développement cantonal a été élaboré selon une approche participative en plusieurs étapes allant de la prise de contact avec les autorités administratives et cantonales, à la validation du document par le CDA en passant par les ateliers cantonaux de sensibilisation, de la mise en place des structures dont les rôles et l'appropriation du document et sa mise en œuvre, de diagnostic participatif, de formulation des idées de projets et de priorisation des projets. Les communautés villageoises avec leur Association de Développement Cantonal ont pris part très activement dans ce processus. Les différents acteurs du développement cantonal dont les services techniques déconcentrés de l'État, les ONG, les autres projets de développement intervenant ont été étroitement associés à ce processus.

Sur le plan de la démarche méthodologique, les deux cent quarante neuf (249) villages du canton ont été regroupés en 14 groupes de villages sur la base des critères permettant de construire des zones homogènes. Le choix de ces zones homogènes a été axé sur les critères pertinents tels que le voisinage des villages, les liens de parenté, la qualité des relations entretenues, l'histoire commune des communautés, l'accès et l'exploitation d'une ressource commune : source d'eau, école, zone de pâturage, marché, etc.

Cette démarche méthodologique qui a été adoptée pour l'élaboration du PDL est articulée autour des étapes suivantes :

- La prise de contact avec les autorités administratives et cantonales ;
- Les ateliers d'information et de sensibilisation ;
- La mise en place des organes d'appui ;
- La collecte des données de base et l'étude du milieu ;
- Le diagnostic participatif

- La synthèse des diagnostics villageois et grappes-villageois ;
- L'établissement des priorités techniques entre les villages. Les outils d'aide à la décision tels que les ratios de population, le choix de secteur prioritaire, sont utilisés pour aider à la sélection des actions de développement retenues au niveau cantonal ;

La catégorisation des projets prioritaires retenus

Les idées des projets sont d'abord réparties en sept domaines principaux de développement : Environnement et Gestion de Ressources Naturelles, Agriculture/Élevage/Pêche, Économie, Santé, Éducation, Affaires Sociales & Genre, Jeunesse/Culture/Sport et la gouvernance-paix-sécurité qui reste un domaine transversal. Ensuite, à l'intérieur de chaque domaine, ils sont classés par ordre de priorité ;

La monétarisation du PDL : Les coûts indicatifs des principaux projets sont utilisés pour quantifier monétairement le PDL et aborder la question des contreparties financières et en nature des populations bénéficiaires.

L'élaboration du PDL multisectoriel

On peut trouver dans ce document :

- Les actions pouvant être menées avec des partenaires au développement notamment des bailleurs de fonds, des ONGs de proximité
- Les actions dont la mise en œuvre repose sur des interventions de l'État ou des services techniques.
- Les actions inter-villageoises.

La mise en œuvre des actions envisagées implique de la part de l'ADC des démarches de recherche de financement auprès des potentiels bailleurs.

Toutes ces étapes ont été accompagnées par 3 animateurs, 1 chef de projet et un secrétaire appuyés par la Direction exécutif de l'ONG d'une part et les services techniques de l'Etat, les membres du CDA, les membres des commissions thématiques, les comités de suivi, les animateurs locaux volontaires, les CDC d'autre part.

C'est sur la base de cette démarche que les résultats de la planification ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

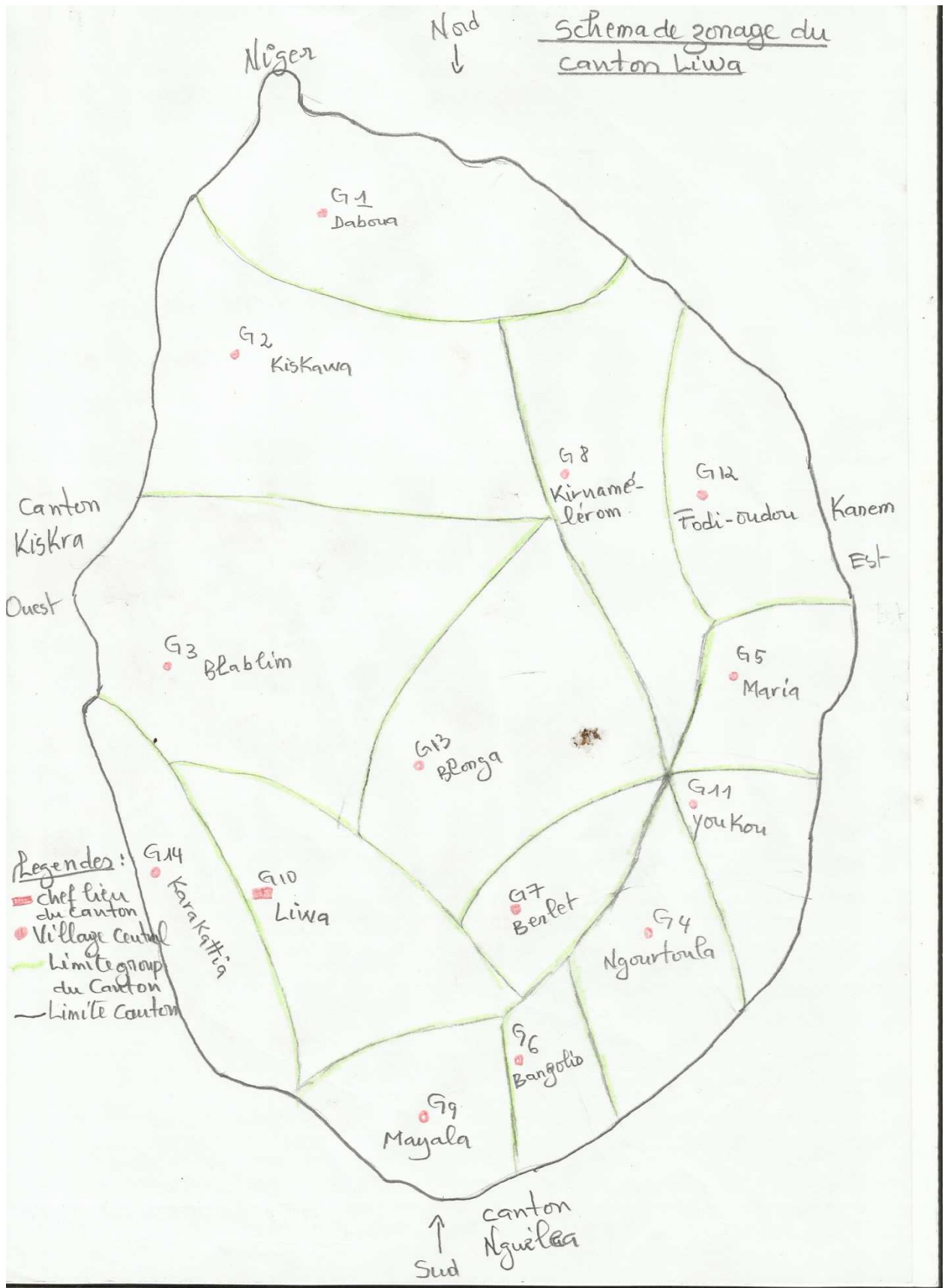
1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Liwa est situé à 75 Km environ de Bol, chef-lieu de la région du Lac. Il est limité :

- Au Nord par le canton Yiria dans la région du Kanem;
- Au Nord ouest par le canton Tatéverom dans la sous-préfecture de Daboua
- Au Sud par le canton Nguélea;
- A l'Est par le canton Guim;
- A l'Ouest par le canton Kiskra

Sur le plan administratif, le canton Liwa dépend de la sous-préfecture de Liwa, lui-même dépendant du département de Mamdi. Le chef-lieu du canton est localisé dans la sous-préfecture de Liwa. Le canton compte 249 Villages.



1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui conduisent à la formation des ouadis. Les dunes sont généralement orientées du nord-est au sud-ouest et en perpétuel mouvement provoqué par les vents dominants.

1.1.2.2. Climat

Le climat est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

1.1.2.3. Hydrographie

Le canton Liwa n'a pas de cours d'eau du fait de sa position géographique. Il n'a donc ni fleuve, ni lac. Le véritable réseau hydrographique du canton est la nappe phréatique peu profonde.

A cela s'ajoute l'eau de ruissellement qui alimente les mares pendant la saison de pluie surtout dans les ouadis.

Mais ces derniers temps, avec les fluctuations pluviométriques, ces mares tarissent pour la plus part dès la fin de la saison de pluie.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Le sol du canton Liwa est du type argilo-sablo-limoneux et sablo-limoneux. Cependant, l'on note par endroit la présence des sols dont la nature produit du natron et restent incultes à la production végétale.

Les sols argilo-sablo-limoneux se rencontrent dans les ouadis et sont favorables aux cultures de maïs, du blé, du haricot, de maraichage, etc.

Les sols limono-sableux se retrouvent sur les dunes de sables et sont favorables à la culture du pénicillaire, du sorgho et de niébé.

Certains ouadis ne produisent que du natron et ne sont favorables à aucune culture. Cette ressource fait l'objet d'une exploitation par les populations autochtones. Il y a deux sortes de natron qui sont exploités : le natron en poudre et le natron cristallisé.

Le natron en poudre se ramasse à la surface du sol et est utilisé pour l'abreuvement des animaux, car il a une vertu thérapeutique pour le bétail. Et le natron cristallisé est extrait à quelques centimètre de profondeur du sol et est exporté à l'étranger (Nigéria ; Cameroun) pour des transformations industrielles, il est également utilisé localement pour certains besoins ménagers. Les commerçants grossistes et exportateurs payent des taxes au trésor public sur les lieux d'achat et au chef de canton des sommes forfaitaires.

L'exploitation du natron est très bien organisée car chaque personne ou famille extrait ou du natron dans sa parcelle délimitée sur laquelle elle a le droit et peut la léguer à ses progénitures..

Ces sols sont aujourd'hui confrontés à plusieurs menaces qui concourent à leur dégradation. Il y a des phénomènes naturels et humains :

- **Le phénomène naturel** : l'avancée du désert causée par le réchauffement climatique, la mauvaise répartition pluviométrique, etc. Les sols deviennent donc de plus en plus pauvres, les ouadis diminuent de leurs superficies du fait de l'ensablement.
- **Les phénomènes humains** : la coupe abusive du bois de chauffe et bois d'oeuvre, la surexploitation agricole (manque de fertilisants organiques) qui fait perdre la fertilité du sol, le surpâturage, le feu de brousse, l'utilisation des produits phytosanitaires inadaptés etc.

Mis à part l'existence des services forestiers et les textes légaux et réglementaires portant sur la protection de l'environnement, il n'existe pas des méthodes traditionnelles pour la lutte contre ces phénomènes.

1.1.3.2. Végétation et Flore

1.1.3.3. Végétation

La végétation du canton Liwa est caractérisée par une steppe qui est une formation végétale des zones semi-arides..

Le couvert végétal du canton Liwa est composé des espèces suivantes qui sont entre autres :

Le *Leptadonia pyrotechnica*, *Acacia nilolitica*, *Salvadora persica*, *Ziziphus mauritiana*, *Ziziphus africana*, *Balanites egyptiaca*, *Acacia albida*, , *Acacia senegal* *Commiphora africana*, *Acacia radiana*, *Tafeyna tebeica*, *Azadirachta indica*, *Phoenix dactylifera*, etc.

Les formations herbacées sont constituées principalement des graminées annuelles telles que : *Aristida* sp, *Cenchrus biflorus*, etc.... Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

1.1.3.3. Faune

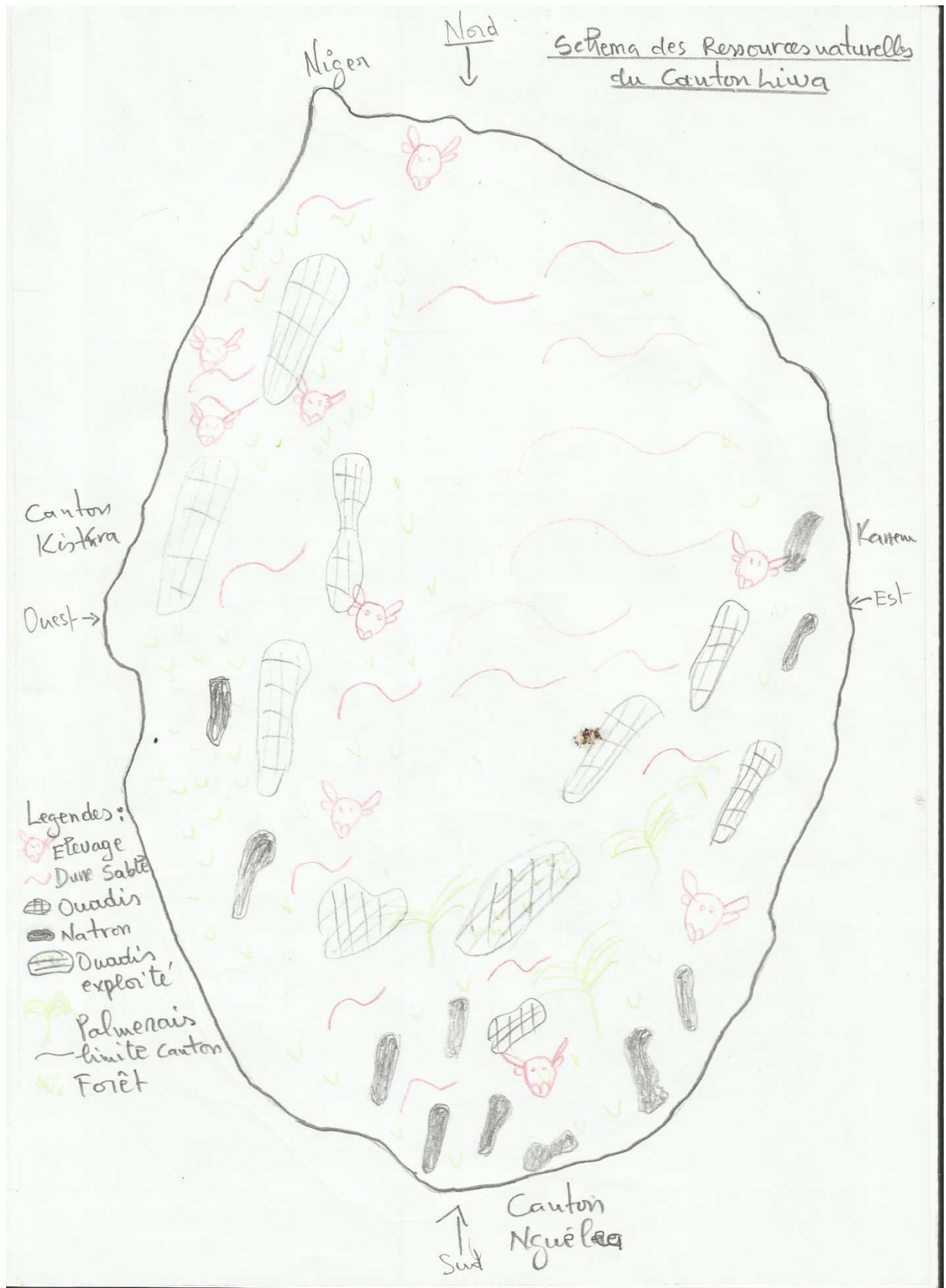
La faune du canton Liwa est pauvre car les conditions climatiques n'y sont pas favorables pour le développement de certaines espèces animales. On peut toutefois rencontrer quelques espèces comme :

La gazelle, le chacal, le chat sauvage, le lapin, l'écureuil, la pintade, le singe, le renard, etc. On peut rencontrer également par endroit l'hyène.

Certaines espèces comme l'hyène et le chacal sont en voie de disparition.

Les causes de ces disparitions sont entre autres le manque d'abri, le feu de brousse, le braconnage, etc.

Face à ces phénomènes, aucune mesure n'est prise au niveau local pour sauver le patrimoine faunique du canton. Toutefois, il y a les services forestiers de l'État et les textes légaux et réglementaires pour la protection de l'environnement et des espèces animales.



1.2 Milieu humain

1.2.1. Historique du canton

La population du canton comme la plupart des ethnies de la région aurait quitté le Yémen et aurait effectué plusieurs déplacements avant de se fixer à Liwa actuel. Dans tous ses déplacements, cette population fut organisée en chefferie et le chef s'appelle de manière traditionnelle LAWAN. A l'origine, cette population fut appelée *Kanembou Koubouri*. Le séjour de cette population dans le Lac remonte vers 1886 à Kilabé avec comme chef le Lawan **Malloum Ali Kalei** et ce jusqu'à 1900 (année de l'arrivée des colons). En 1900, la chefferie des Kanembou Koubouri se déplaça de Kibalé pour s'installer à Toundjou jusqu'en 1902 avec à leur tête le Lawan Kazoubou Kalei qui fut intronisé par l'empereur du Bornou. L'administration coloniale érige cette chefferie en canton en 1902 et le Lawan Mara Sougoune fut le 1^{er} chef de canton avec comme capitale Boulom jusqu'en 1920. De 1920 à 1932, la capitale des Kanembou Koubouri fut Kiskawa avec comme chef de canton le Lawan Adji Boulou. En 1932, la capitale est transféré à Rig-Rig (actuellement au Kanem) avec à la tête du canton le Lawan Mahamat Djibro. Cette population a demeuré à Rig-Rig jusqu'en 1955 avant d'arriver à Liwa, actuelle chef lieu du canton. Lawan Mahahmat Djibro demeure toujours chef canton jusqu'en 1960. Il est remplacé alors par Lawan Adoum Fortye qui dirige le canton jusqu'en 1981. De 1981 à 1988, c'est le Lawan Mahamat Adoum Forteye I qui a été chef de canton. Le Lawan Mahamat Adoum Forteye II est au trône depuis 1988 à nos jours.

Les événements majeurs qui ont marqué le canton sont :

- ↳ la rareté des pluies durant toute l'année 1968 a provoqué la sécheresse le cholera en 1970 qui a décimé une grande partie de la population du canton ;
- ↳ la famine de 1985 qui a emporté tant de vie humaine qu'animale dans le canton ;
- ↳ la rébellion dirigée par le MDD dans les années 1992.

Cette population fut à l'origine composée des Kanembou Koubouri, mais actuellement, il y a plusieurs autres clans de Kanembou comme : maneou, maorei, Kardjidi, Souroumbou, Mada, Kairo, et d'autres ethnies comme gorane, Boudouma, Arabe et Peuls qui y habitent.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

La population du canton Liwa est estimée à 64 227 âmes.²

Cette population est composée de plusieurs ethnies à savoir Kanembou (majoritaire), Gourane, Arabe (nomade sédentarisé), peuls (nomade). Cette population est concentrée vers la partie sud-est (Ngourtoula) du fait de la présence des ouadis qui permettent la production agricole ainsi que le développement de l'élevage. Dans la zone du sud-ouest, la présence des espaces de production du natron a permis la concentration des populations à la recherche des mines productives. Dans la zone du nord-ouest, les éleveurs sont concentrés avec leurs bétails à la recherche des pâturages luxuriants car il y a une forte concentration de l'espèce végétale *Salvadora persica*. Aussi ; étant donné le peu d'espace réservé à la production agricole ; il y a peu de conflits agriculteurs-éleveurs. C'est enfin une zone de transit des troupeaux de bovins et des camelins puisqu'il y a non loin de là une source d'eau (bras du lac) importante pour abreuver les animaux.

Les mouvements migratoires se font d'abord à l'intérieur du canton pour faire du commerce dans les marchés hebdomadaires qui sont au nombre de 07. Il y a également des mouvements vers les cantons voisins comme Kiskra, Tchoukoutalia, Tatéverom et dans les îles du Lac

² Données des enquêtes terrain

Tchad à la recherche des terres cultivables, du pâturage et pour faire du commerce. Ce mouvement est périodique et respecte les saisons de pluies et donc la campagne agricole.

L'exode rural se fait vers les pays voisins à savoir le Nigeria, le Niger, la Libye et à l'intérieur du pays vers le Sud et à N'Djamena. Ces mouvements des bras valides du canton se font presque toute l'année à la recherche de l'emploi et du bien-être des familles restées au village.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Politiquement le canton est dirigé par un chef de canton appelé *LAWAN*, assisté d'un adjoint appelé *YERIMA*. Ce dernier est issu de la famille cantonale. Un appui est donné par quelques notables qui siègent au palais. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins. Dans son administration il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques dont une partie est reversée au trésor public.

Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de *YERIMA*. Les goumiers sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Sur le plan de l'administration du territoire, le chef de canton est représenté dans les grands centres par des personnes appelées *ADJAH* chargées de jouer les mêmes rôles que le chef de canton dans leurs zones d'exercice. Il faut préciser que ces *ADJAH* sont majoritairement issus de la famille cantonale. Ils ont sous leur responsabilité un certain nombre de villages auxquels ils peuvent gérer certaines affaires administratives et en rendre compte au chef *LAWAN*. Le canton est organisé en villages où le même type d'organisation se retrouve : Les chefs de villages sont appelés *MARA* qui travaillent en collaboration avec les *ADJAH* et avec l'appui de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes qui gèrent la terre dans chaque village : ceux-là sont appelés *MARA Katié*.

L'organisation judiciaire du canton Liwa se présente de la manière suivante : au niveau du village, le jugement est rendu par le chef de village ou *MARA*. Les *ADJAH* eux, sont compétents pour connaître de litiges relevant de leurs zones de responsabilités ou ceux qui sont présentés devant eux en appel des jugements rendus par les chefs de village. Quant au chef de canton, il est compétent pour connaître des litiges en appel des jugements rendu par les *ADJAH* ou toute autre affaire de haute importance. Il faut ajouter que dans la plus part des litiges, c'est le règlement à l'amiable qui est privilégié. Dans la majeure partie de la gestion des conflits, la Coran est utilisé comme support à la prise des décisions. Dans le cas où il y a contestation de la décision rendue, l'affaire est renvoyée devant les juridictions compétentes du pays.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef des jeunes appelés *MALLAH*. Ce dernier est assisté d'une femme appelée *MIRRAH* dont le rôle est d'organiser la junte féminine. Les deux sont nommés par le chef de canton en suivant plusieurs critères notamment la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton entre autres. Cette organisation de la jeunesse est souvent sollicitée pour agréments les mariages, diverses fêtes, et autres manifestations culturelles dans le canton et ailleurs.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. Toutefois, il faut signaler la présence des personnes d'autres religions qui séjournent dans le canton. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs

religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- la fête marquant la fin du ramadan ; et
- la fête de la tabaski ou fête de mouton. ;
- La fête marquant la naissance du prophète Mohamed ou MAOULOU

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires et des retrouvailles. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décide à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. D'où l'implication des parents dans la gestion de cette union. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre ou MARA Katié restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- procéder à la répartition de la terre entre les villageois ;
- attribuer des parcelles à toute personne qui en fait la demande ;
- veuillez aux cérémonies rituelles pour garantir la paix dans le village ou le canton.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible.

Les quelques organisations, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (PNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc.).

Leur nombre dans le canton est autour de 60 groupements et qui exercent dans le domaine agricole (maraîchage essentiellement), commercial (AGR des femmes), de la santé,

Elles se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- L'existence des textes de base ;
- Le document de reconnaissance officielle ;
- la non application des textes en vigueur ;
- Le non respect des procédures de création des regroupements
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;

- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités :
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton

Ces organisations sont impliquées, pour celles qui sont mieux structurées, dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements. Ce qui se traduit par leur contribution dans le choix des investissements et infrastructures pour répondre aux besoins prioritaires des populations, et une valorisation suffisante des potentialités existantes.

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités orientées particulièrement dans le social et pour cela font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

1.2.5. Les intervenants

- Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)

Le PNSA intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations du canton des matériels de labour notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants ; semences agricoles contre un versement numéraire variant de 125 000 à 250 000 F CFA.

- Société de Développement du Lac (SODELAC)

La SODELAC, Société de Développement du Lac, est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n° 22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Le personnel technique qui intervient dans le canton est composé d'un chef de secteur, d'un chef de zone et d'un animateur. Sa mission dans le canton consiste à :

- appuyer les organisations villageoises et paysannes en conseils techniques ;
- accompagner dans la création des groupements villageois ;
- l'assainissement et la structuration des groupements existants ;
- suivi et l'appui conseils aux groupements ;
 - SOS-SAHÉL International.

Elle accompagne la population à élaborer son Plan de Développement Local à travers le projet d'accompagnement des Organisations de la Société Civile, des Comités Cantonaux de Développement et de la population rurale à la planification locale.

- IMC (International Medical Corps)

ONG humanitaire, l'IMC intervient dans le canton pour prendre en charge les enfants malnutris aigus et sévères et suivre les femmes enceintes à partir du 6^{ème} mois de grossesse jusqu'au 2^{ème} mois après l'accouchement.

Par ailleurs, l'ONG intervient dans le renforcement des capacités du personnel de santé dans le canton.

- AIDE Bambini

Cette ONG d'origine Italienne intervient dans la prise en charge des enfants atteints de malnutrition aiguë et modérée.

- Unicef : malnutrition et Wash

Organisation du système des Nations Unies ; l'UNICEF intervient dans la prise en charge des enfants malnutris, dans l'appui au système scolaire, dans l'appui des écoles par les manuels didactiques, dans le domaine de l'eau, hygiène et assainissement, etc.

1.2.6. Les infrastructures

Les infrastructures du canton Liwa ne sont pas très développées. Toutefois on peut citer quelques unes qui sont les bâtiments scolaires, les centres de santé, les pompes à motricité humaines, un centre vétérinaire et le local de la SODELAC. On note l'implantation de 05 pilonnes des sociétés de téléphonie mobile dans le canton.

1.2.6.1 Les infrastructures scolaires

En termes d'infrastructures scolaires, il y a une école primaire à cycle complet à Liwa au sein de laquelle l'on compte deux (02) bâtiments de cinq (05) salles de classes construits en matériaux durables et une école catholiques primaire à cycle incomplet construit en potopoto. Il y a également un collège et lycée construit en paille.

Il y a une école primaire à berlet construite en potopoto ; une école primaire à Kiskawa à cycle complet construite en hangar. A Yoleye, il y a une école primaire au sein de laquelle on a un bâtiment de trois (03) salles de classe construite en matériaux durables. Il a y également des écoles primaires à Djou, Ngourtoula et Mayala, toutes à cycle incomplet et construites en hangar.

En considérant le nombre des enfants en âge de scolarisation (07 à 16 ans) du canton qui est de 21 575 et en prenant en compte l'ensemble des élèves du canton qui est chiffré à 1441, nous enregistrons un taux de scolarisation de 6,68%.

Pour ce qui est du nombre d'enseignants par rapport au nombre des élèves dans les établissements du canton, il ressort un ratio moyen de 41, 17 élèves pour 1 enseignant. Ce qui est à la limite des normes pédagogiques exigées par l'éducation nationale qui dit qu'il faut 1 enseignant pour 40 élèves. Cette bonne moyenne du canton cache des disparités notoires par endroit où l'on peut enregistrer le double de la norme pour un enseignant.

Par rapport au nombre d'élèves par salle de classe, il ressort des enquêtes de terrain qu'il y a au total 32 salles de classes pour 1441 élèves. Ce qui donne en moyenne 45,03 élèves par classe. Ce qui est légèrement au dessus de la moyenne pédagogique nationale qui est de 40 élèves par salle de classe.

La plus part des ces écoles sont dirigées financièrement par des Associations des Parents d'Elèves (APE). Ces associations font le suivi des enseignants affectés dans leur école respective, le suivi des élèves, la sensibilisation des parents des élèves dans la prise en charge de leurs progénitures, développent des plaidoyers auprès des autorités administratives pour bénéficier de certains avantages tels que l'affectation des maitres, les dotations en matériels didactiques, etc.

1.2.6.2 Les infrastructures de santé Pour ce qui est des infrastructures sanitaires, à Liwa, il y a un centre de santé construit en matériaux durables. Ce centre de santé est érigé en district en

2013. Il y a également des centres de santé à Kiskawa, Nguélémi et Berlet tous construits en potopoto.

Le taux de fréquentation moyen des centres de santé dans le canton Liwa est de 39%. Soit une répartition par sexe dont 70% représente les femmes et 30% des hommes.

Les pathologies dominantes dans le canton sont, par ordre d'importance, la diarrhée, les infections respiratoires chez les enfants particulièrement, les traumatismes dus aux multiples accidents de la circulation, le paludisme et les infections sexuellement transmissibles. En cas de suspicion au VIH-SIDA dans les centres de santé de l'intérieur du canton, les patients suspectés sont référés au district à Liwa pour des analyses approfondies avant toute confirmation. Il faut noter que des cas de dépistage du VIH/SIDA a donné un taux de 10% de prévalence des personnes consultées. Après dépistage, les malades sont pris en charge à Liwa par les dotations en ARV.

D'après les éléments d'enquêtes et des investigations auprès du personnel de santé, il y a en moyenne 16057 personnes pour un centre de santé alors que la norme fixée par le Ministère de la santé est de 6000 habitants par centre de santé. En ce qui concerne le personnel de santé ; on a enregistré 10 agents pour 4 centres alors que la moyenne du personnel par centre de santé est à au moins 03 personnels. Enfin, il est noté une population de 6423 habitants pour un agent de santé. La norme nationale serait de 2000 habitants pour un infirmier.

Tous ces centres de santé n'ont pas des comités de gestion sauf celui de Liwa. Pour cause, les comités de gestion des centres de santé avaient été mis en place mais par la suite un constat de désintéressement des membres à la gestion de la chose publique est fait. Les membres avaient exigé des rémunérations en contrepartie du service rendu. Ce qui n'est pas réalisable vu le volume des transactions opérés.

1.2.6.3 Les infrastructures marchandes

Il y a également des infrastructures marchandes dans le canton Liwa. Entre autres, on compte un marché à Liwa, un à Mayala, un à Ngourtoula et un à Kiskawa. Ils se tiennent de manière hebdomadaire. Tous ces marchés sont construits en matériaux sommaires. Par ailleurs, il n'y a pas de magasins de stockage dans le canton. Ce qui met en difficultés les producteurs de natrons qui ont du mal à conserver longtemps leurs récoltés.

1.2.6.4 Les infrastructures hydrauliques

Quant aux infrastructures hydrauliques, on rencontre des pompes à motricité humaines dans certains villages du canton. Dans l'ensemble du canton, il est recensé 100 forages à pompe à motricité humaine qui aliment les 64 227 habitants que compte le canton. Ce qui donne une moyenne de 642 habitants pour un forage. Or, d'après les normes proposées dans le schéma directeur de l'eau au Tchad ; il faut 300 habitants au plus pour un forage. Autrement dit, il y a un réel problème d'eau de boisson dans le canton Liwa. Il faut signaler par ailleurs que ces 100 forages dans le canton sont inégalement répartis dans les villages, car certains villages continuent à utiliser l'eau des puits ouverts insalubre à la consommation humaine. Ce qui a pour conséquence le développement des maladies liées à l'eau notamment la diarrhée.

Ce déficit du nombre de forage par rapport à la population pourra se résorber en partie si certaines familles nantis se mettaient à réaliser des forages privés. Alors que ces familles comptent de centaine voire de milliers de têtes de bétails. Ceci pourra être mis sur le dos de l'ignorance et du manque de volonté d'une partie de la population.

Dans la zone de Daboua, Blablim et Kiskawa, la qualité de l'eau de la nappe phréatique n'est pas bonne à la consommation humaine : elle serait fortement sodique. Ce qui oblige les populations à acheter de l'eau importée des localités voisines ou des pays voisins comme le Niger. Or, la majeure partie de la population n'a pas les moyens financiers pour faire face à cette charge presque insupportable.

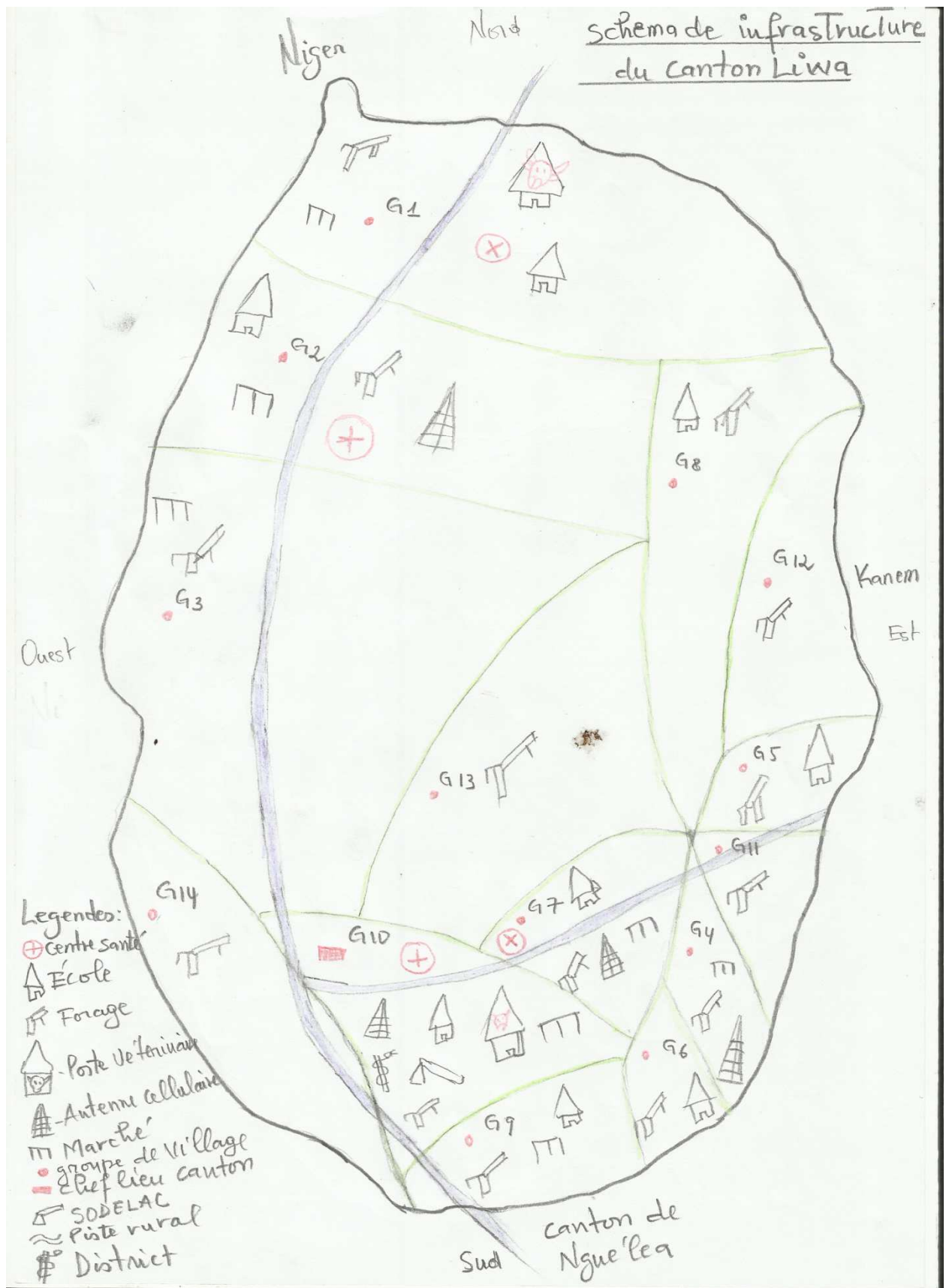
De manière générale, il est mis en place des comités de gestion des points d'eau. Cependant, du fait de la mauvaise gestion que font les membres de ces comités sur la gestion financière des ressources générées par les usagers de l'eau des forages, mêmes les petites pannes ne sont pas immédiatement réparées. D'où, l'existence des forages hors d'usage retrouvés ça et là dans le canton.

Cela fait que la population souffre plus généralement de l'insuffisance d'eau potable du fait de ce comportement irresponsables des membres des comités des gestion des forages.

1.2.6.5 Les infrastructures de communication

Le canton compte 05 pilonnes installées par les compagnies de téléphonie mobile répartie sur le canton Liwa. Il s'agit des réseaux de Airtel et de Tigo qui arrosent les villages du canton qui sont ainsi reliés au monde extérieur. Ces réseaux facilitent énormément les échanges et contribuent de ce fait au développement du canton par la célérité des messages à faire passer entre les usagers. Ceci constitue un atout de développement énorme pour le canton vu l'état désorganisé des axes routiers.

En plus de ce moyen moderne de communication, il y a le réseau routier qui permet de relier les villages du canton entre eux et les localités bordant le canton. Malheureusement, ce réseau semble en très mauvais état du fait que par le phénomène de l'ensablement poussé de la zone, il n'y a pas d'itinéraire fixe : chaque passager et usager crée son passage sur le sable ou suit les empreintes des usagers qui l'avaient devancé.



1.3. Activités économiques

1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économique du canton. Dans le canton, du fait des caractéristiques des sols dunaires et de l'exploitation des ouadis dans la production agricoles, il y a deux types de production.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement pour la culture du mil penicillaire et du niébé. Le rendement du mil penicillaire à l'hectare est en général faible (en moyenne 300 kg) compte tenue de la pauvreté des sols dû à l'érosion éolienne accentuée par des variations pluviométriques. Vu le caractère aléatoires des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier les premières pluies. Cette pratique se fait en fin mai ou début juin. Ces sols ne sont pas fertilisés de manière générale ce qui contribue à cette faiblesse de rentabilité des productions. Cette situation s'empire année après année. Ces difficultés cumulées ne permettent pas l'éclosion de cette activité de production sur les sols des dunes. Les paysans s'adonnent de moins en moins à produire sur ces types de sols. Ils s'orientent davantage vers les sols des ouadis.

Il existe un nombre important des ouadis fertiles dans le canton. L'agriculture dans les ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. De manière générale ces ouadis offrent des possibilités de faire trois campagnes agricoles qui se succèdent de la manière suivante :

- campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures concernées sont le mil penicillaire, le sorgho, le maïs et diverses légumes.
- campagne de contre saison froide : de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps.;
- campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé et des cultures maraîchères. Le maïs se développe davantage pendant la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude.

Dans les ouadis, le niveau de la nappe phréatique est autour de 18 à 20 mètres de profondeur pour ce qui concerne les forages. Ce qui facilite la mobilisation de l'eau d'arrosage. D'après les enquêtes de terrain, on a enregistré 253 ouadis au total mais 38 seulement sont en exploitation. Alors que le besoin en alimentation va croissant au regard du niveau d'évolution de la population. Un total de 102 forages sont réalisés par les producteurs eux-mêmes ou par l'appui de certaines institutions de développement notamment le PNSA.

La pratique de plusieurs campagnes par an est un facteur positif pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée dans le canton sont entre autres : l'insuffisance et les mauvais usages des matériels agricoles, l'inadaptation des semences utilisées par rapport à la qualité des sols des ouadis, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, la pauvreté des sols et l'insuffisance dans l'encadrement des producteurs. A cela, il faut ajouter le faible nombre de ouadis sous exploitation par faute d'encadrement et d'intrants agricoles de tout genre. Il y a aussi le phénomène d'ensablement des ouadis qui doit être considéré comme une problématique importante à laquelle il faudra développer des stratégies afin d'endiguer l'avancer des dunes.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui expose ainsi la population à la sous alimentation et les enfants à la malnutrition.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture dans le canton. La population autochtone pratique l'élevage des bovins, des camelins, des caprins, des ovins et de la volaille. Cet élevage constitue une source importante dans les revenus des ménages qui le pratique. L'élevage des équidés est pratiqué essentiellement pour assurer le transport des personnes. L'élevage de bovin et de camelin constituent un élevage contemplatif alors que des besoins de premières nécessités sont énormes et pouvaient être résolus par la vente de quelques têtes de bétails. L'élevage pratiqué est de type extensif et les troupeaux de bovins et de camelins parcourent de grandes distances à la recherche du pâturage. Compte tenu de l'insuffisance des pâturages en saison sèche et du manque d'eau, certains éleveurs sont dans l'obligation de pratiquer la transhumance vers les îles du lac Tchad. Cette pratique entraîne des pertes d'animaux et des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par morts d'hommes.

On note par ailleurs, de façon périodique, la présence des éleveurs nomades et des transhumants arabes qui viennent séjourner autour de certains villages du canton entre les mois de juillet à octobre. Ces arabes et éleveurs transhumants sont d'origines des régions voisines ou même venant du Niger. On a noté des hameaux d'éleveurs de plus de 40 années d'existence.

Sur les 19997 ménages recensés dans le canton, il ressort les statistiques suivantes :

- **6774** ménages possèdent des bovins ;
- **3785** ménages possèdent des camelins ;
- **8557** ménages possèdent des arsins ;
- **5268** ménages possèdent des équidés
- **5696** ménages possèdent des ovins
- **6951** ménages possèdent des caprins

Ce qui veut dire que le canton fait partie des zones de développement pastoral.

Le canton dispose d'un poste vétérinaire peu opérationnel car l'accès aux produits reste très limité à cause de l'insuffisance, voire l'inexistence des produits de qualité. En cas de besoin, les éleveurs font recours aux « *docteurs choukou* » qui vendent et administrent des produits d'origine douteux et qui vont des ravages dans certains élevages du canton. Le secteur vétérinaire situé à Bol à travers des campagnes périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance de l'encadrement et le peu d'esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur.

1.3.3 Commerce

La population du canton Liwa possède un sens développé pour le petit commerce. Les activités commerciales reposent en grande partie sur la vente des produits artisanaux, l'achat et la

revente des produits agricoles issus des polders du Lac, des ouadis du canton, les animaux sur pied, les natrons récoltés dans les mines, les produits manufacturés, etc.

Il y a trois (3) marchés hebdomadaires dans le canton Liwa qui se tiennent régulièrement le lundi à Liwa et Ngourtoula, dimanche à Kiskawa et jeudi à Mayala qui constituent le lieu par excellence pour les échanges de ces produits mais aussi pour bénéficier de quelques services (moulin à céréales, menuiserie, etc.) inexistant dans certains villages.

Cependant la population rencontre d'énormes difficultés liées à la distance entre les marchés et au mauvais état des pistes.

Les hangars et les étales du marché sont construits en matériau sommaire. Le marché ne dispose pas de point d'eau potable ni de latrine.

1.3.4 Artisanat :

Le secteur de l'artisanat est très peu développé. Il est composé de l'artisanat d'art (poterie, vannerie, sculpture), l'artisanat de production (menuiserie, forge, couture) et l'artisanat de service (maçonnerie, mécanique).

Ces artisans n'ont pas une qualification adéquate et de ce fait ne parviennent pas à offrir durablement une production ou un service de qualité. C'est le cas par exemple de la vannerie où certaines mauvaises pratiques dégradent la matière première qui tend à disparaître.

Aussi, l'artisanat ne parvient pas à prospérer localement car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. Agriculture, Élevage, Mine

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible production agricole	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pluviométrie ; - Insuffisance des techniques culturales ; - Insuffisance des matériels agricoles ; - Semences inadaptées ; - Faible niveau d'exploitation des ouadis ; - Faible application des fertilisants organiques ; - Nature des sols dunaires - Présence des ennemis de culture ; - Faible niveau d'organisation des producteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La montée des prix des denrées alimentaires ; - Insécurité alimentaire ; - Malnutrition des enfants - Apparition des maladies du fait de la faiblesse des organismes humains ; - Exode rural des bras valides du canton; - Disparition des villages par la diminution des ressources vitales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ouadis ; - Faiblesse de la profondeur de la nappe phréatique - Jeunesse de la population ; - Disponibilité de la main d'œuvre ; - Population à vocation agricole ; - Existence d'un service d'encadrement (SODELAC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur les ouadis exploitables ; - Former les producteurs sur les techniques de la protection des ouadis et de production des cultures maraichères et agricoles ; - Valoriser les matières organiques dans la production agricole
Persistance et récurrence des maladies animales	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance des éleveurs, - Insuffisance d'agents vétérinaire qualifiés, - Insuffisance des 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du cheptel, - Baisse de la reproduction et de production du bétail ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de la population à pratiquer l'élevage ; - L'existence de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du personnel vétérinaire qualifié, - création et équipement des

		produits vétérinaires de qualité - Contamination du pâturage par les pesticides agricoles de synthèse.	- Baisse du pouvoir d'achat des éleveurs ; - cherté de vie.	meilleure espèce de bœuf parmi le cheptel (bœuf kouri) ; - Espace important pour le parcours ; - Existence des services vétérinaires	pharmacies vétérinaires villageoises, - sensibilisation des éleveurs sur l'importance de la vaccination du bétail ; - sensibilisation des éleveurs à la maîtrise de l'effectif de leurs cheptels
Insuffisance de pâturage.	Tout le canton	- Faible pluviométrie et mauvaises répartitions ; - Aridité du canton ; - Avancée du désert par le phénomène de d'ordre naturel et anthropique ; - Surpâturage ; - Feux de brousse	- Diminution du cheptel, - Baisse de la reproduction et de production du bétail ; - Augmentation des prix des sous-produits de l'élevage - Baisse du pouvoir d'achat des éleveurs ; - Grands déplacements à la recherche du pâturage ; - Perte des têtes de bétail pendant le déplacement ; - Conflits agriculteurs-éleveurs/éleveurs-éleveurs.	- Cheptel adapté au milieu, - Présence de bœuf de la race kouri parmi le cheptel, - Vaste zone pour le pâturage, - Volonté de la population à pratiquer l'élevage, - Proximité des eaux du Lac. - Nappe phréatique peu profonde - Existence des tracteurs pouvant développer des zones de pâturage	- établir des couloirs de transhumance ; - Création des zones de pâturage, - sensibiliser les éleveurs pour une utilisation durable des zones des pâturages et sur le danger du surpâturage ; -

Insuffisance des points d'eau pour le bétail	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance de la pluviométrie ; - éloignement du canton avec les eaux du Lac Tchad ; - Insuffisance de puits pastoraux; - Faible niveau d'organisation des éleveurs ; - Ignorance des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Grands déplacements à la recherche de l'eau ; - perte des têtes des animaux pendant le parcours ; - conflits éleveurs/éleveurs autour des points d'eau ; - conflits agriculteurs-éleveurs ; - Mauvais état morphologique du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté aux conditions du milieu ; - Nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les éleveurs sur la gestion durable des puits pastoraux ; - Mettre en place des systèmes photovoltaïques d'exhaure d'eau
--	----------------	--	--	--	--

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ouadis - Volonté de la population à pratiquer l'agriculture, - Existence d'un service d'encadrement (SODELAC - Faiblesse de la profondeur de la nappe phréatique - Jeunesse de la population ; - Disponibilité de la main d'œuvre ; 	Créer des conditions favorables à la production agricole par une gestion durables des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la production agricole par la mise en valeur durable et la gestion concertée des ouadis;
Persistance et récurrence des maladies des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel abondant, - Cheptel adapté au milieu, 	faciliter l'accessibilité des produits vétérinaires de qualité pour lutter	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la santé animale en rendant disponible les

	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté de la population à pratiquer l'élevage - L'existence de la meilleure espèce de bœuf parmi le cheptel (bœuf kouri) ; - Espace important pour le parcours ; - Existence des services vétérinaires 	<p>contre les maladies des animaux ;</p> <p>sensibiliser les éleveurs sur l'importance du suivi thérapeutique de leurs cheptels</p>	<p>produits vétérinaires de qualité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et structurer les éleveurs - Renforcer les structures vétérinaires en ressources humaines et en équipement.
Insuffisance du pâturage.	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté au milieu, - La présence de bœuf kouri parmi le cheptel, - Vaste zone pour le pâturage, - Volonté de la population à pratiquer l'élevage, - Proximité des eaux du Lac. - Nappe phréatique peu profonde - Existence des tracteurs pouvant développer des zones de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une gestion durable des ressources pastorales et hydrauliques ; - Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la mise en défens de certaines zones du canton -
Insuffisance des points d'eau pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel adapté aux conditions du milieu ; - Nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès des points d'eau aux bétails 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter et développer des puits pastoraux et les sécuriser - Organiser les éleveurs sur la gestion durable des ouvrages réalisés

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Diminution du couvert végétal.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pluviométrie, - Déboisement abusif, - Feux de brousse, - Ignorance de la population sur la gestion durable des végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des réserves fauniques, - Vent violent ; - Ensablement des ouadis et des villages, 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des espèces résistantes, - Existence des espèces rustiques - Possibilité de régénérescence d'espèces végétales. - Nappe phréatique peu profonde 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une pépinière villageoise, - Encourager les actions de reboisement, - Création des aires protégées ; - Sensibiliser la population à l'importance des arbres dans la stabilisation des vents violents et l'avancée des dunes de sable.
Disparition de certaines espèces fauniques	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du couvert végétal - Faible pluviométrie - Faible niveau d'organisation des populations - Avancée du désert - Braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de patrimoine écologique du canton - Baisse de la biodiversité - Déséquilibre écologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu - Existence d'une inspection forestière départementale - Existence des textes réglementaires sur la protection de la faune 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une politique communautaire de gestion des ressources naturelles - Sensibiliser les populations sur la gestion des ressources fauniques - Encourager les populations au respect des textes réglementaires en

					matière de la faune
Ensablement des Ouadis	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Érosion hydrique et éolienne - Coupe non contrôlée des arbres - Faible pluviométrie et/ou mauvaise répartition - Faible niveau d'organisation des populations pour apporter des réponses durables au phénomène d'ensablement des ouadis 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des superficies cultivables - Augmentation des conflits fonciers - Insuffisance des productions agricoles - Sous alimentation de la population et malnutrition des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de la main d'œuvre - Nappe phréatique peu profonde dans certains villages du canton - Engouement de la population à pratiquer 'agriculture - Existence des quantités importantes de matières organiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager le reboisement des pourtours des ouadis contre l'ensablement - Sensibiliser et organiser les populations en technique de reboisement - Développer les haies-vives autour des ouadis

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Diminution du couvert végétal.	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des espèces résistantes, - Possibilité de régénérescence d'espèces végétales - Existence des espèces rustiques - Nappe phréatique peu profonde - 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des actions de reboisement ; - Promouvoir la préservation de la végétation. 	Contribuer à la restaurer du couvert végétal par des actions de reboisement.
Disparition de certaines espèces fauniques	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu - Existence d'une inspection forestière départementale - Existence des textes réglementaires sur la protection de la faune 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des actions de préservation des espèces en voie de disparition ; - 	Contribuer à la Restauration des espèces fauniques du canton.
Ensablement des ouadis	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis fertiles ; - Population à vocation agricole ; - Existence de la SODELAC pour l'encadrement de la population ; - Disponibilité de la main d'œuvre - Nappe phréatique peu profonde dans certains villages du canton - Existence des quantités importantes de matières organiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre des actions de protection des ouadis - 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la protection des ouadis par des systèmes de stabilisation des dunes - ; - Pérennisation des actions de protection des ouadis par la population

2.3. ÉCONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Difficulté d'écoulement des produits locaux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état ou absence de pistes villageoises, - Absence d'un marché de bétail - Faible niveau de transformation et de conservation des produits périssables - Insuffisance des moyens adéquats de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte importante de produits périssables - Pauvreté cyclique, - Indisponibilité de certains produits alimentaires sur les marchés ; - Flambée des prix de certaines denrées alimentaires - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - diversité de produits locaux, - dynamisme de la population ; - Forte demande des produits locaux sur les marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - , - Promouvoir les produits locaux, - Formation des producteurs aux techniques de transformation et de conservation,
Le chômage	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'initiatives d'entrepreneuriales ; - Peu de diversification d'activités génératrices de revenus - Faiblesse des Moyens financiers de la population - Faible approvisionnement en produits manufacturés suite à la fermeture de 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de chômeurs - Exode rural - Forte dépendance des jeunes adultes des parents ; - Les jeunes garçons se marient à un âge avancé. - Faible pouvoir d'achat de la population - Augmentation des 	<ul style="list-style-type: none"> -- Jeunesse de la population (au moins 41% des jeunes de 18-40 ans) ; - Existence des ouadis productifs ; - Existence d'un mécanisme étatique en faveur de la jeunesse (FONAJ, 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les jeunes sur les techniques d'entrepreneuriat - Faciliter l'accès au micro crédit à la population ; - Promouvoir la diversification des activités productives et les activités génératrices de revenus. ; - Faciliter l'accès des

		la frontière du Nigeria ; - Taux élevé de l'analphabétisme	cas de brigandage ; - Augmentation du taux de consommation des stupéfiants	Ministère des micro-crédits) ; -	ouadis au jeunes désœuvrés ;
--	--	---	---	--	---------------------------------

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
-----------------	------------------------------	----------------------------------	--

<p>Difficulté d'écoulement des produits locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - - diversité de produits locaux, dynamisme de la population ; - Forte demande des produits locaux sur les marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'écoulement des produits locaux par l'amélioration de l'état des pistes rurales ; - Accompagnement des organisations des commerçants à la maîtrise des techniques de transformation et de conservation des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration des pistes rurales - Former les organisations des producteurs aux techniques de transformation et de conservation des produits locaux périssables
<p>Le chômage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engouement des populations pour mener les AGR - Environnement favorable pour le petit commerce - Marché hebdomadaire du chef-lieu de canton placé sur un carrefour et un axe important partant de la capitale vers la frontière nigérienne. - Jeunesse de la population (au moins 41% des jeunes de 18-40 ans) ; - Existence des ouadis productifs ; - Existence d'un mécanisme étatique en faveur de la jeunesse (FONAJ, Ministère des microcrédits) 	<ul style="list-style-type: none"> - . - Encourager les jeunes à prendre des initiatives entrepreneuriales par la formation ; - Favoriser l'accès de la jeunesse aux ressources du canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les jeunes aux techniques de production agricoles, aux techniques de petits commerces (AGR), à l'artisanat ; -

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Difficultés d'accès aux soins médicaux,	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Éloignement des centres de santé par rapport la majorité de la population, - Faible niveau de fréquentation des CS (39%) - Faible pouvoir d'achat des habitants - Inaccessibilité aux médicaments de qualité - Insuffisance des produits pharmaceutiques ; - Mauvaise organisation des Comités de santé (COSAN) mis en place - Insuffisance de centre de santé dans le canton (16057 hbts/CS) - Insuffisance du personnel de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité maternelle et infantile élevée, - Automédication, - Mauvaise prise en charge des maladies. - Apparition récurrente de maladies ; - Taux de mortalité élevé par une mauvaise prise en charge des patients 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un district sanitaire ; - Existence d'une politique préventive (campagnes de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du ministère de la santé - Existence des ONG d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des centres de santé, - Sensibilisation de la population sur la fréquentation des formations sanitaires. - Amélioration de l'approvisionnement et l'accès des produits pharmaceutiques aux populations - Créer et redynamiser les COSAN

--	--	--	--	--	--

Faible fréquentation des formations sanitaires	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance de la population - Taux d'analphabétisme élevé - Éloignement du centre de santé, - Dysfonctionnement des COSAN mis en place - Moyen de déplacement inadéquat au transport des malades ; - Mauvaise qualité des pistes rurales 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance des maladies - Difficulté d'accouchement chez les femmes par absence des visites prénatales - Mortalité infanto-juvénile et maternelle élevée - Augmentation du nombre de « docteurs Choukou » 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un district sanitaire ; - Existence d'une politique préventive (campagnes de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du ministère de la santé - Existence des ONG d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des centres de santé, - Sensibilisation de la population sur la fréquentation des formations sanitaires. - Amélioration de l'approvisionnement et l'accès des produits pharmaceutiques aux populations
Difficulté d'accès à l'eau potable	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des forages d'eau potable (100 forages pour 64227 hbt) - Dysfonctionnement des comités de gestion des points d'eau ; - Augmentation du nombre de forages en panne ; - Absence de volonté de 	<ul style="list-style-type: none"> - consommation de l'eau insalubre ; - Prolifération des maladies liées à la consommation de l'eau insalubre ; - Coût élevé de l'eau en certains endroits (Kiskawa, Daboua, Blablim) - Retard de croissance chez les 	<ul style="list-style-type: none"> - Nappe phréatique peu profondes (4-6m et 18-20m) ; - Existence des agents réparateurs des pompes ; - Proximité du 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux pratiques d'hygiènes - Renforcement des équipements hydrauliques et réhabilitation des ouvrages ; - Développer des Adductions d'eau potable ; - Approvisionner en eau potable les localités

		<p>la population à multiplier les forages d'eau potable ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des interventions de l'Etat dans la réalisation des ouvrages hydrauliques (cf : Schéma Directeur de l'Eau) ; - Existence des nappes d'eau sodique - - 	enfants	<p>Nigéria pour l'acquisition des matériels de forage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un programme d'appui de l'UNICEF à l'accès à l'eau potable ; - Existence d'un Schéma Directeur de l'Eau 	ayant des nappes d'eau sodique
--	--	---	---------	--	--------------------------------

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Difficulté d'accès aux soins médicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un district sanitaire ; - Existence d'une politique préventive (campagnes de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du ministère de la santé - Existence des ONG d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) 	Amélioration de l'accès aux soins sanitaire par le renforcement du système sanitaire du canton à travers l'augmentation des infrastructures et du personnel qualifié	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les soins sanitaires en rendant disponible les produits sanitaires et en renforçant les ressources humaines ; - Rapprocher les centres de santé des populations du canton par la multiplication des formations sanitaires.

<p>Faible fréquentation des formations sanitaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un district sanitaire ; - Existence d'une politique préventive (campagnes de vaccination) et curative (ARV et gratuité de soins) du ministère de la santé - Existence des ONG d'appui au développement (AIDE, IMC et UNICEF) 	<p>Promouvoir et encourager la fréquentation des formations sanitaires par la sensibilisation de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former des relais communautaires aux techniques de sensibilisation des populations - Conscientiser la population à l'importance de fréquenter les CS.
<p>Difficile accès à l'eau potable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ; - - Nappe phréatique peu profondes (4-6m et 18-20m) ; - Existence d'artisans réparateurs des pompes ; - Proximité du Nigéria pour l'acquisition des matériels de forage ; - Existence d'un programme d'appui de l'UNICEF à l'accès à l'eau potable ; - Existence d'un Schéma Directeur de l'Eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des infrastructures hydrauliques du canton par la multiplication du nombre de forages d'eau potable ; - Réhabilitation des forages en panne 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les forages dans les villages déficitaires en infrastructures hydrauliques - Mettre en place et former les comités de gestion des points d'eau

2.5. ÉDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures scolaires ; - Ignorance des parents sur l'importance de scolariser les enfants - Insuffisance de matériels didactiques ; - Insuffisance d'enseignants qualifiés - Dysfonctionnement des APE ; - Mariage précoce des jeunes filles en âge de scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous développement générationnel; - Délinquance juvénile ; - Ignorance accentuée chez les jeunes - Baisse de niveau des élèves - Abandon précoce des enfants de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (33,6% de la population) - Existence d'une politique étatique en matière de l'enseignement de base - Existence dans le chef-lieu de la région d'une école de formation des instituteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper des écoles ; - Recruter et former des maitres communautaires ; - Faire le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ; - Sensibiliser et conscientiser les parents à l'importance de scolariser les enfants. - Instaurer le système de cantine scolaire dans les établissements pour encourager les parents et les enfants
Non respect du programme scolaire	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'enseignants qualifiés - Calendrier scolaire réduit (fin novembre à fin avril) - Insuffisance de suivi régulier des enseignants dans leur poste - Nombre élevé des maitres communautaires non formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau - Taux d'échec élevé des élèves dans les classes d'examen - Baisse de taux de fréquentation des classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (33,6% de la population) - Existence d'une politique étatique en 	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter des enseignants qualifiés - Assurer un suivi régulier des enseignants enseignement par les instances de suivi (inspection de l'E)

		- Dysfonctionnement des APE ;		matière de l'enseignement de base - Existence dans le chef-lieu de la région d'une école de formation des instituteurs	- Assurer une formation continue des maitres communautaires
--	--	-------------------------------	--	---	---

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (33,6% de la population) - Existence d'une politique étatique en matière de l'enseignement de base - Existence dans le chef-lieu de la région d'une école de formation des instituteurs 	Amélioration du niveau de scolarisation des enfants en renforçant le système éducatif dans le canton par une multiplication du nombre d'infrastructures, de manuels didactiques et d'un personnel qualifié	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter des enseignants qualifiés ; - Construire de nouveaux bâtiments scolaires ; - Doter les écoles de matériels didactiques ; - Instaurer les cantines scolaires dans les écoles -
Non respect du programme scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre d'enfants scolarisable (33,6% de la population) - Existence d'une politique étatique en matière de l'enseignement de base - Existence dans le chef-lieu de la région d'une école de formation des instituteurs 	Harmonisation du calendrier scolaire et opérer un suivi régulier des enseignants,	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les enseignants à débiter les cours conformément au calendrier publié par l'Education nationale ; - Sensibiliser les parents d'élèves à les libérer à temps pour la reprise scolaire ; - Disponibiliser les matériels didactiques pour faciliter l'enseignement - Rendre opérationnels les APE.

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Sous-scolarisation des filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Poids de la tradition ; - Ignorance des parents - Mariage forcé, et/ou précoce, 	<ul style="list-style-type: none"> - vulnérabilité des femmes, - dépendance des femmes, - analphabétisme élevé des femmes - marginalisation de la femme dans le processus de développement - Ignorance des femmes à la gestion du ménage (hygiène, santé, assainissement, éducation) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux élevé de la population féminine (59%) - Politique de l'État et ses partenaires en faveur de l'autonomisation de la femme et contre les mariages précoces 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents pour la scolarisation des filles ; - Créer les centres d'alphabétisation fonctionnelle en faveur de la femme - sensibiliser les parents sur les méfaits du mariage précoce
Pénibilité des tâches ménagères de la femme	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Poids de la tradition ; - Ignorance des femmes rurales ; - Éloignement des sources d'eau ; - Insuffisance de moulin dans le canton ; - Distance importante pour la recherche des bois chauffe 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes rurales ; - Taux élevé de fausse couche ; - Mauvais entretien des enfants en bas âge - Accélération du vieillissement des femmes ; - Augmentation des cas de lombalgie - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des textes en faveur de la femme - Existence des animaux de traction ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les hommes sur les droits de la femme ; - Créer les centres d'alphabétisation fonctionnels en faveur des femmes rurales ; - Encourager l'autonomisation de la femme

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Sous-scolarisation des filles	<ul style="list-style-type: none"> - Taux élevé de la population féminine (59%) - Politique de l'État et ses partenaires en faveur de l'autonomisation de la femme et contre les mariages précoces 	Amélioration du taux de scolarisation des filles par la conscientisation des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents à l'importance de scolariser les filles ; - Sensibiliser les parents à laisser les filles en âge de scolarité à poursuivre les études ; - Impliquer les leaders d'opinion dans les actions de sensibilisation
Pénibilité des tâches ménagères de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des textes en faveur de la femme - Existence des animaux de traction 	Amélioration des conditions sociales des femmes par la promotion des principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux services sociaux de base (eau, sources d'énergie, moulin, etc.) aux femmes ; - Conscientiser les hommes le partage des tâches ménagères ; - Soutenir les organisations féminines dans les activités génératrices de revenu.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Menace de secte Boko-haram	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Proximité du canton avec le Nigeria - Mauvaises interprétations des préceptes religieux par les adeptes ; - Consommation de la drogue et autres stupéfiants - Taux élevé de Chômage - Analphabétisme de la population - Taux élevé du banditisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des frontières, - Augmentation des prix des articles manufacturés - cherté de vie, - insécurité généralisée dans la zone - Kidnapping, raptés enlèvement, décapitation, menaces de mort, chantage ; - ralentissement des activités économiques - retrait des certaines ONGs dans la région - retraits des fonctionnaires de l'Etat dans les zones 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des forces de défense et de sécurité - Disponibilité des autorités traditionnelles à dénoncer les auteurs des crimes - Appui de la communauté internationale à faire face à la secte 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur les méfaits de la secte BOKO HARAM - Sensibiliser les jeunes aux pièges tendus par la secte ; - Lutter contre le trafic des drogues et des stupéfiants - développer des activités pouvant occuper les jeunes
Attitudes attentistes des organisations	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des organisations opportunistes ; - Organisations sans finalités claires ; - Incitation à la création des groupements par 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de structuration des organisations ; - Faible contribution des organisations au processus de développement ; - Absence de 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre des organisations dans le canton ; - Producteurs disposés à mettre en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les membres des organisations sur la vie associative ; - Encadrer les organisations à bien définir les

		les intervenants dans le canton ; - Ignorance de la population ; -	gouvernance dans les OP, - Gestion clanique des biens publics.	des OP dynamiques pour la mise en valeur des ouadis - Existence des services d'encadrement de la SODELAC	finalités de développement. - Sensibiliser les autorités à étudier les dossiers des OP et à organiser les enquêtes de moralité avant de les autoriser à fonctionner
--	--	--	---	---	--

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Menace de secte Boko-haram	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des forces de défense et de sécurité - Disponibilité des autorités traditionnelles à dénoncer les auteurs des crimes - Appui de la communauté internationale à faire face à la secte 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la paix par des actions tendant à réduire le radicalisme; - . 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la culture de paix dans le canton ; - Lancer des campagnes de sensibilisation de la population sur les méfaits de la secte - Prôner un islamisme tolérant - Prôner une cohabitation pacifique entre les communautés ;
Attitudes attentistes des organisations	<ul style="list-style-type: none"> - Existence en nombre des organisations dans le canton ; - Producteurs disposés à mettre en place des OP dynamiques pour la mise en valeur des ouadis - Existence des services d'encadrement de la SODELAC 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la créativité des organisations par l'encadrement des membres ; - . 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de formation de masse des responsables des OP sur la définition des finalités - Former les responsables des organisations paysannes sur les principes de développement ; - Former les responsables des OP sur les notions de bonne gouvernance, de redevabilité et de d'équité.

III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

Les grands axes de développement retenus par les populations du canton LIWA durant la planification de développement de leur canton et faisant partie du PDL s'inscrivent dans le cadre des Objectifs du Millénaires pour le Développement retenus par les nations unies et le Plan National de Développement.

A travers un diagnostic participatif réalisé dans les différents groupes de villages du canton, les populations de ce canton ont analysé par domaine, tous les problèmes de développement. Ainsi, des pistes de solution ont également été retenues, les axes prioritaires de développement permettant à la population de résoudre les problèmes vécus dans les différents domaines.

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projet retenu
Agriculture, Élevage, Mine	Une faible production agro-pastorale exposant la population à l'insécurité alimentaire et caractérisant une économie locale faible	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions favorables à la production agricole par une gestion durable des ressources naturelles ; - faciliter l'accessibilité des produits vétérinaires de qualité et une gestion durable des pâturages pour lutter contre les maladies des animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager et mettre en valeur les ouadis ; - Doter les producteurs des matériels agricoles ; - Former les producteurs sur les techniques de production agricoles et maraichères ; - Rendre disponibles les produits vétérinaires - Construire des puits pastoraux et des parcs de vaccination
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation continue de l'environnement du fait des phénomènes naturels et des mauvaises pratiques humaines	Promouvoir une gestion durable des ressources naturelles à travers des actions de protection et de reboisement des sites menacés.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur la protection de l'environnement ; - Création des pépinières villageoises - Faire le reboisement des zones menacées par la désertification ; - Sensibiliser les femmes sur l'utilisation d'autres sources d'énergie que le bois.

Économie (commerce, crédit- épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Difficulté d'écoulement des produits du fait des mauvais états des pistes rurales, du manque des techniques de conservation, faible organisation des commerçants.	Formation des producteurs en technique de conservation des produits et par une organisation des commerçants	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer les producteurs en technique de conservation des produits ; - Structurer les commerçants ;
Santé-Eau potable- Assainisseme nt	Faible accès des populations aux soins de santé et à l'eau potable.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration des infrastructures et du personnel ; - la facilitation de l'accès à l'eau potable par la multiplication des forages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA - Réduction de la mortalité maternelle par la formation des accoucheuses traditionnelles - Construction et équipement des centres de santé - Construction du district sanitaire de liwa ; - Construction d'un château d'eau équipé du système solaire - Installation des forages manuels ; - Réhabilitation des forages en pannes.
Éducation- Jeunesse- Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants du aux mauvaises conditions d'étude, insuffisance des enseignements qualifiés et de l'ignorance des parents	Renforcer le système éducatif par la sensibilisation des parents, multiplication des infrastructures scolaires, affectation du personnel qualifié et la dotation en manuels didactiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants - Appuis à la scolarisation des filles par la sensibilisation - Formation des maitres communautaires - Appuis à la création des écoles communautaires - Construction et équipements des établissements scolaires - Appuis en matériels scolaires manuels didactiques.
Affaires sociales- Genre	Mauvaises conditions de la femme du fait des difficultés	Améliorer les conditions sociales des femmes par la promotion des principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et par la	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents pour la scolarisation des filles et contre le mariage forcé et précoce

	d'accès aux services sociaux de base, de faible niveau d'instruction et du poids de la tradition.	scolarisation massives des filles.	- Lutte contre les violences basées sur le genre et protection des personnes vulnérables
Gouvernance- Paix –Sécurité	L'insécurité liée à la secte Boko haram et une faible participation des organisations au processus de développement du canton.	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la paix par la sensibilisation contre le radicalisme et l'extrémisme violent ; - Promouvoir la créativité des organisations par l'encadrement de leurs membres sur les visions de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur le danger des sectes religieuses ; - Formation des leaders sur les droits et devoirs d'un citoyen ; - Sensibilisation sur la prévention et la gestion du conflit agriculteurs-éleveurs et conflits fonciers ; - Encadrer les organisations sur les orientations de développement.

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ÉLEVAGE, MINE

Titre du projet : Renforcement des capacités des producteurs à l'exploitation des ouadis pour assurer une sécurité alimentaire dans le canton	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation des producteurs à l'exploitation des ouadis	1. Mah 2. Baloul 3. Aléléfou 4. Djou 3 5. Ngourfou 6. Maria 7. Ngourtoula 8. Yiri 9. Dah 10. You 11. Nguifia 12. Ngnoun 13. Fréti 14. Mbou 15. Fouli koura 16. Dibinoa fouli 17. Fouli 18. Dabou 19. Djabou 20. Dilep 21. Ngaya 22. Berlet 23. Youmbro 24. Ngoubo	CCD, ST	6 000 000	7%	2016

	25. Ndara 26. Mombolo 27. Kamboula				
2. Aménagement et mise en valeur des ouadis		CCD, ST	138 510 0000	7%	2016
3. Formation des producteurs en techniques de production agricole et maraichère.	27 ouadis	CCD, ST	8 060 000	7%	2017
4. Augmentation de la production par l'appui en matériels agricoles, semences maraichères, produits phytosanitaires.	27 ouadis	CCD, ST	87 912 000	7%	2017
5. Construction d'un magasin communautaire de stockage	Liwa	CCD	15 000 000	7%	2018
6. Lutte contre l'ensablement des ouadis aménagés et des zones d'exploitation du natron par la création des haies vives. - Réalisation des pépinières - Formation des producteurs aux techniques de production des haies-vives	27 ouadis	CCD, services techniques et la Grande muraille verte	182 952 000 179 982 000 2 970 000	7%	2017
7. Installation des pompes d'eau potable dans les sites de natron	Liwa Mayala Kalerom Ndjekar Gadya Foufoul Ndilé Kaouda Betra Mossoro Koulou koura Ly	CCD	6 750 000	5%	2017

8. Organisation et formation les exploitants de natron.	Liwa Mayala Kalerom Ndjekar Gadya Foufoul Ndilé Kaouda Betra Mossoro Koulou koura	CCD, ST et UMOCIR	25 000 000	7%	2016
9. Appui aux exploitants du natron en moyens matériels.	Liwa Mayala Kalerom Ndjekar Gadya Foufoul Ndilé Kaouda Betra Mossoro Koulou koura	CCD, ST et UMOCIR	31 350 000	7%	2017
10. Construction des puits pastoraux avec système solaire	Goum Indjia Ngourtoula	CCD, ST	105 000 000	7%	2018
11. Construction des parcs de vaccination	Goum Indjia Ngourtoula	CCD, ST	72 000 000	5%	2018
12. Création des pharmacies et l'approvisionnement en produits vétérinaires.	Liwa	CCD	30.000.000	5%	2019
Total			708 534 000		

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet : Appui à la lutte contre la désertification et l'ensablement des villages	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. sensibiliser la population contre le phénomène de la désertification et de l'ensablement	Tout le canton	CCD et services techniques	15 000 000	5%	2016
2. création des pépinières villageoises.	Liwa Berlet Mayala Ngourtoula Youkou Dah Ba ngolio Daboua	CCD, ST et La Grande muraille Verte	24 000 000	5%	2016
3. Formation des pépiniéristes villageois	Liwa Berlet Mayala Ngourtoula Youkou Dah Ba ngolio Daboua	CCD, ST, GMV	2 920 000	5%	2016

4. reboisement de zones menacées par la désertification	Liwa Berlet Yoleye Mayala Youkou Ngourtoula Bah ngolio Daboua	CCD, GMV et services techniques	70 000 000	5%	2017
5. sensibilisation des femmes à l'utilisation des foyers améliorés et l'utilisation d'autres sources d'énergies que le bois Exemple : épis des maïs, noix de palmiers doum, bouse de vache.	Tout le canton	CCD et services techniques	15 000 000	5%	2018
Total			126 920 000		

ÉCONOMIE

Titre du projet : Renforcement des capacités des producteurs du canton par la structuration de leurs organisations pour une amélioration de leurs activités génératrices de revenus.	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. formation des producteurs en technique de conservation	Mah Baloul Aléléfou Djou 3 Ngourfou	CCD	4 000 000	7%	2017

	Maria Ngourtoula Yiri Dah You Nguifia Ngnoun Fréti Mbou Fouli koura Dibinoa fouli Fouli Dabou				
2. Dotation des groupements en matériels de transformation et de conservation	18 groupements	CCD	4 500 000	7%	2017
structurer et former les commerçants	liwa	CDC	1 500 000	7%	2017
Organisation et équipement des artisans locaux	Liwa Kiskawa Ngourtoula	CCD	21 000 000	5%	2018
Total			31 000 000		

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet : Renforcement du système sanitaire du canton par la mise en place d'un dispositif de lutte contre les maladies endémiques, la pandémie du VIH/Sida et la réalisation des infrastructures hydrauliques pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable.	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA	Tout le canton	Groupement cassa-diffi de Liwa	12 000 000	5%	2016

2. Réduction de la mortalité maternelle à travers la formation des accoucheuses traditionnelles	Tout le canton	CCD/COSAN	14 000 000	5%	2016
3. Construction et équipement des centres de santé	Kiskawa Daboua Mayala Berlet Ngélémi	CCD/COSAN	200 000 000	5%	2017
4. Formation des secouristes	Tout le canton	CCD/COSAN	12 000 000	5%	2017
5. plantation des arbres fruitiers dans les centres de santé et leur entretien	Tous les centres de santé	CCD/COSAN	8 000 000	5%	2018
6. Construction d'une adduction d'eau potable équipée avec un système solaire	Liwa	CCD/commune de Liwa	50 000 000	5%	2018
7. Installation des forages d'eau potable (pmh), nombre 79	-Karakatia 1, -Karakatia 2, -Mah gora, -Foulou, -Royo, -Aboutandji, -Koula guildjadja 1, -Koula guildjadja 2, -Bah kangara goni ndi, -Bah kangara adam mboulou, -blachikouroua 1, -boudoui, -boudou kowa, -gara, -lye 1 douwa, -kليا,	CCD	59 250 000	5%	2017

<p>-yedi kourou, -bah boudou 1 -bah boudou 2, -bah baderi, -gal 1, -berlé adam djoulai, -fouli koura, -kayranga, -ngourfou, -mbouroura, -dougouldji, -dilep ngamdou, -baloul, -djou, -telia mbouloye, -djamalia 1, -djamalia 2, -fodi oudou, -ndjoune 1, -Ndjoune 2, -nguifia madou ali, -yiri kayrom, -andré, -blachikourou 2, -nguelemi 1, -nguelemi Ousmane, -manga adarom, -djoulo, -wombo, -kalala 2 maladam,</p>			
--	--	--	--

<p>-dah 1, -dah 2, -gabeda, -karam, -mimio, -loudia, -ngulfea, -baklé, -ngourtidjewa, -beam, -cheou issa founi, -dibina ma ndi, -djaouné, -falah, -blablim gadio, -tokoy alay madou wolli -bourgoudé, -youdey, -ndara, -tchoribou, -Atchoutchou, -foukey, -koulakoula bouda, -mindiou, -chakalnga, -boudou ngoudéa, -kamboula 1, -kamboula 2, -liwa quartier administratif,</p>			
---	--	--	--

	-ngourtoula, -liwa quartier warati, -ndoufourom, -kochenga, -indjkar.				
8. Réhabilitation des forages d'eau potable	-liwa marché, -gradey, -youdoussou, -indja, -youkou, -djamalia, -boudou bourom, -dimerou, -mélégaferom 1, -mélégaferom 2, -goum, -kiskawa mainari, -kiskawa marché, -daboua, -blablim, -koudouboul, -mathidu, -dibino, -foulfoul, -klakadi.	CCD	8 000 0000	5%	2017
9. Construction d'un abattoir	liwa	CDC	40 000 000	7%	2018
Total			403 250 000		

4.5. ÉDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet : Renforcement du système scolaire du canton par la formation des enseignants, la création des écoles communautaires et la sensibilisation des parents d'élèves a une prise de conscience	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation pour la scolarisation des enfants	Tout le canton	APE, ST, CCD	6 000 000	5%	2016
2. Appui à la scolarisation des filles par la sensibilisation des parents, la promotion de l'excellence des filles	Tout le canton	APE	8 880 000	5%	2016
3. Formation des maitres communautaires	Nguélémi Dibinoa Klakadi Goum Foufoul Koullom Maria	APE, ST	16 000 000	5%	2017
4. Démarches préliminaires à la création des écoles communautaires	Nguélémi Dibinoa Klakadi Goum Foufoul Koullom	APE, ST, CCD	3 000 000	5%	2017

5. Construction et équipement des établissements scolaires primaires	Liwa liwa koura Daboua Berlet 1 berlet Mbou Bangolio Ngourtoula kiskawa Kirnamelerom Baloul mayala Kiskawa Kirnamélérom Baloul Mayala	APE, ST, CCD	560 000 000	5%	2018
6. Construction et équipement du lycée-collège de Liwa.	Liwa	APE, ST, CDC	70 000 000	5%	2018
7. Construction et équipement d'un centre de formation, d'animation culturelle et sportive	Liwa	CCD APE	50.000.000	5%	2018
Total			713 880 000		

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet : Appui à la mise en place d'un système d'aide sociale performant pour l'accompagnement des couches vulnérables, l'autonomisation de la femme pour une prise en charge de la famille.	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation des parents contre les mariages forcés et précoces.	Tout le canton	APE,ST	15 000 000	5%	2016
2. Création des centres d'apprentissage (couture, teinture broderie, dessin, et autres)	Liwa Kiskawa Daboua Mayala ngourtoula,	CCD,ST	25 000 000	5%	2017
3. Construction d'un centre social et d'un jardin d'enfants	Liwa	CCD, ST	50 000 000.	5%	2018
4. Lutte contre les violences basées sur le genre par la sensibilisation des parents et des leaders religieux	Tout le canton	CCD, Leaders religieux	10 000 000	5%	2017
5. Octroi de subventions aux couches vulnérables.	Tout le canton	CCD	50 000 000	5%	2019
Total			150 000 000		

4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet : Accompagnement des leaders d'opinion dans la lutte contre l'extrémisme religieux, la conscientisation de la jeunesse et la prévention des conflits fonciers dans le canton	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur le danger des sectes religieuses	Tout le canton	CCD, leaders religieux	15 000 000	5%	2016
2. Formation des leaders d'opinion sur les droits et devoirs d'un citoyen	Tout le canton	CCD	9 440 000	5%	2016
3. Sensibilisation à la prévention et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs et conflits fonciers	Tout le canton	CCD	15 000 000	5%	2016
4. Sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue et de l'exode rural	Tout le canton	CCD	5 000 000	5%	2017
Total			44 440 000		
Total général			2 178 024 000		

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Pour la réussite des actions inscrites dans ce PDL au profit des populations rurales, une stratégie de mise en œuvre sera mise sur place. Cette stratégie de mise en œuvre est basée sur la participation effective de toutes les communautés ainsi que toutes les ressources locales à mobiliser, à faire une large diffusion du PDL qui constitue un document de référence et de négociation de financement auprès des bailleurs. Étant impliqués dans le processus d'élaboration du PDL au départ, tous les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les chefs traditionnels, les commissions thématiques, le comité cantonal de développement, le comité de suivi des activités, les animateurs locaux volontaires, les personnes ressources participeront aussi à sa mise en œuvre et au suivi-évaluation des actions.

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Le mécanisme de la mise en œuvre des actions est basé sur la méthode participative. Il sera assuré par les acteurs locaux, représentés par les comités de pilotage qui sont chargés de la mise en œuvre des actions tout en s'assurant que les objectifs fixés sont atteints au profit des bénéficiaires directs et indirects de l'action. Ces responsables en charge de la mise en œuvre feront régulièrement les rapports et rendront compte du niveau d'avancement des activités aux différents partenaires de l'action.

L'association de développement cantonal (ADC) organisera régulièrement ses réunions statutaires aux cours desquelles, les questions relatives à la mise en œuvre des actions dans le canton, à son organisation et son fonctionnement seront analysées et d'autres nouvelles orientations seront données à ces occasions.

De manière spécifique les différents acteurs de la mise en œuvre prendront toutes les dispositions pour se conformer aux règles et procédures de gestion des différents partenaires financiers.

L'équipe de pilotage tiendra compte des règles de passation de marché de service et des fournitures des matériels et équipements.

L'appropriation et la garantie des profits réels des bénéficiaires directs et indirects seront assurées par leur implication dans le mécanisme de la mise en œuvre.

Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'appui de l'équipe du projet. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Cependant, pour garantir un succès dans la réalisation des projets, la population s'engage elle-même à mobiliser les ressources nécessaires mais aussi à piloter tout le processus de leur mise en œuvre. C'est ce qui a conduit à la définition d'une stratégie de mise en œuvre des actions mais aussi d'un mécanisme de pilotage du processus.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

5.2.1 La stratégie du pilotage

La stratégie fondamentale de pilotage du projet est participative et basée sur :

- La mobilisation des ressources humaines locales compétentes pour le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions. Aussi pour la sensibilisation et la conscientisation de toutes les communautés dans le canton.
- La mobilisation des ressources locales (contribution de la population à la réalisation des actions prévues) en s'appuyant sur les atouts que regorge le canton.

- Le soutien et l'accompagnement aux initiatives locales de développement
- La promotion de compétences locales.

A cet effet, la population fonde la stratégie de mise en œuvre des actions autour de 02 points :

- La mobilisation des ressources propres ;
 - La recherche des ressources financières additionnelles
- **5.1.1 Mobilisation des ressources locales**
- En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources.
 - Une bonne communication doit s'établir entre population et le CCD pour informer sur ce qui est entrain d'être fait, afin de stimuler la mobilisation de la contrepartie financière communautaires. Le canton n'est pas couvert par une radio locale et pour cela le CCD devra entreprendre des campagnes de sensibilisation auprès du public concerné par l'intermédiaire des chefs coutumiers et religieux.
 - Il serait également intéressant de mobiliser les fils et filles du canton de la diaspora pour la mise en œuvre. La participation de cette frange de la population a été maintes fois débattue lors des réunions de concertation car celle-ci a déjà pris l'habitude de le faire pour la réalisation de certains types de projets.
- **5.1.2 Mobilisation des ressources additionnelles externes**
- La communication autour du PDL est un bon moyen pour mobiliser les ressources en général, mais plus particulièrement les ressources financières pour la mise en œuvre des actions. A cet effet, le CCD pourra faire un résumé du PDL à envoyer aux différents partenaires, la mise sur Internet par les membres de la diaspora résidant à N'Djaména, etc.
 - Les acteurs locaux ont une méconnaissance des bailleurs de fonds potentiels intervenant au Tchad. Ce qui a conduit à l'établissement d'un répertoire non exhaustif de bailleurs susceptible d'orienter le CCD et les CIVD dans la recherche de financements additionnels. Ceci est d'autant plus que nécessaire qu'il pourra les aider à s'informer sur les procédures de chaque bailleur (conditions d'attribution de subventions, les thèmes prioritaires, les modalités de soumission de projet...).
 - Au niveau régional, les réunions du CRA constitue un cadre idéal pour la diffusion du PDL. Le CCD devra profiter de cette rencontre qui regroupe tous les intervenants qui opèrent dans la région pour mieux faire connaître son document de négociation pour le développement.
 - Au-delà de ces rencontres, les cadres et intellectuels du département, les hommes politiques et autres bonne volonté devront organiser des rencontres régionales et/ou nationales pour attirer les éventuels bailleurs de fonds et de l'État.

5.2.3 La stratégie de suivi

Le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

5.2.3.1 Niveau interne :

Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'État d'autre part. Tous feront régulièrement le suivi-évaluation des activités et rencontreront les différents bénéficiaires à cet effet. Ils utiliseront les outils préalablement

établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Les bénéficiaires seront associés dans ce travail pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions.

5.2.3.2 Niveau externe

Les partenaires financiers et techniques de l'action feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne mise en œuvre du projet et de l'atteinte de ses objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacité des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi-évaluation des projets.

5.4. Rapportage

Tous les suivis au niveau interne qu'externe seront sanctionnés par des rapports qui seront communiqués à tous les acteurs concernés du système.

5.5 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le CCD et les CIVD sont des structures mises en place au cours du processus de la planification car il faut savoir que le niveau de structuration de la population était, jusque là très faible. Le renforcement des capacités de ces structures constitue l'un des leviers sur lesquels la réussite du pilotage de la mise en œuvre des actions peut être assurée.

Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre à ces structures d'être outillés. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée ;
- gouvernance.

Le planning annuel élaboré sur la base du plan d'action du PDL va servir de tableau de bord au CCD. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées.

Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'auto évaluation de la mise en œuvre du PDL. Cet outil de suivi et d'autoévaluation tiré du plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL/ 2016

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois1	Mois2	Mois3	Mois4	Mois5	Mois 6	Mois7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Sensibilisation des producteurs à l'exploitation des ouadis												
Aménagement et mise en valeur des ouadis												
Organisation et formation des exploitants de natron												
Domaine : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme												
Sensibiliser la population contre le phénomène de la désertification et de l'ensablement												
Création des pépinières villageoises												
Formation des pépiniéristes villageois												
Domaine : Santé-Eau potable-Assainissement												
Sensibilisation de la population sur la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA												
Réduction de la mortalité maternelle à travers la formation des accoucheuses traditionnelles												
Domaine : Éducation-Jeunesse-Culture-Sport												
Sensibilisation pour la scolarisation des enfants												
Appui à la scolarisation des filles par la sensibilisation des parents, la promotion de l'excellence des filles												
Domaine : Affaires sociales-Genre												
Sensibilisation des parents contre les mariages forcés et précoces												
Domaine : Gouvernance-Paix -Sécurité												
Sensibilisation de la population sur le danger des sectes religieuses												
Formation des leaders d'opinion sur les droits et devoirs d'un citoyen												
Sensibilisation à la prévention et la gestion des conflits agriculteurs-éleveurs et conflits fonciers												

Planning annuel de travail / 2017

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Formation des producteurs en techniques de production agricole et maraichère												
Augmenter la production par l'appui en matériels agricoles, semences maraichères, produits phytosanitaires.												
Réalisation des pépinières												
Formation des producteurs aux techniques de production des haies-vives												
Installation des pompes d'eau potable dans les sites de natron												
Appuyer les exploitants du natron en moyens matériels												
Domaine : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme												
Reboisement de zones menacées par la désertification												
Domaine : Économie												
Formation des producteurs en technique de conservation												
Dotation des groupements en matériels de transformation et de conservation												
Structurer et former les commerçants												
Domaine : Santé-Eau potable-Assainissement												
Construction et équipement des centres de santé												
Formation des secouristes												
Installation des forages d'eau potable (pmh)												
Réhabilitation des forages d'eau potable												
Domaine : Éducation-Jeunesse-Culture-Sport												

Formation des maitres communautaires													
Démarches préliminaires à la création des écoles communautaires													
Domaine : Affaires sociales-Genre													
Création des centres d'apprentissage (couture, teinture broderie, dessin, et autres)													
Lutte contre les violences basées sur le genre par la sensibilisation des parents et des leaders religieux													
Domaine : Gouvernance-Paix -Sécurité													
Sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue et de l'exode rural													

Planning annuel de travail / 2018

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	
Construction des puits pastoraux avec système solaire													
construction d'un magasin communautaire de stockage													
Construction des parcs de vaccination													
Domaine : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme													
Sensibilisation des femmes à l'utilisation des foyers améliorés et l'utilisation d'autres sources d'énergies que le bois													
Domaine : Économie													
Organisation et équipement des artisans locaux													
Domaine : Santé-Eau potable-Assainissement													
Plantation des arbres fruitiers dans les centres de santé et leur entretien													
Construction d'une adduction d'eau potable équipée avec un système solaire													
Construction d'un abattoir													

Domaine : Éducation-Jeunesse-Culture-Sport												
Construction et équipement des établissements scolaires primaires												
Construction et équipement du lycée-collège de Liwa.												
Construction et équipement d'un centre de formation, d'animation culturelle et sportive												
Domaine : Affaires sociales-Genre												
Construction d'un centre social et d'un jardin d'enfants												

Planning annuel de travail / 2019

Domaine : Agriculture, Élevage, Mine	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
Création des pharmacies et l'approvisionnement en produits vétérinaires												
Domaine : Affaires sociales-Genre												
Octroi de subventions aux couches vulnérables.												

RECAPITULATIF DU COUT DE PDL

DOMAINES	COUT
Agriculture, Élevage, Mine	708 534 000
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	126 920 000
Économie	31 000 000
Santé-Eau potable-Assainissement	403 250 000
Éducation-Jeunesse-Culture-Sport	713 880 000
Affaires sociales-Genre	150 000 000
Gouvernance-Paix -Sécurité	44 440 000
TOTAL	2 178 024 000

CONCLUSION

Étant parmi les cantons les moins assistés par les institutions de développement notamment les ONG de développement, les services paraétatiques tels que la SODELAC pour ne citer que ces quelques exemples, le canton Liwa reste un des cantons du département de Mamdi à ne pas bénéficier des interventions spécifiques. C'est dans le souci de combler ce manque que ce projet d'accompagnement des organisations de la société civile, des comités cantonaux de développement et de la population rurale à la planification locale dans le département de Mamdi est accordé au même titre que 5 autres cantons du département.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont l'amélioration des conditions de vie de la population, la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification, la contribution à la réduction de l'extrême pauvreté, la contribution à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Le développement local peut être défini comme l'amélioration des conditions de vie de la population d'une localité donnée en harmonie avec son environnement, en fonction de ses aspirations et les moyens dont elle dispose pour arriver à cette fin.

Le PDL est un document de négociation de financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance. Son but est de définir une vision du développement cantonal à court et moyen terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Le présent PDL qui est un document élaboré par la population du canton Liwa est le résultat d'une longue démarche et de concertations itératives. Ces concertations sont entre autres les ateliers de sensibilisation, de mise en place des structures locales telles que le comité local de suivi, les animateurs locaux volontaires, le comité cantonal de développement, les commissions thématiques, les comités inter villageois de développement.

Tous ces ateliers ont été réalisés avec la participation de toutes les couches sociales du canton en particulier les femmes, les hommes, les jeunes, sans oublier les catégories socioprofessionnelles à savoir les agriculteurs, les éleveurs, les commerçants, les artisans, etc. Ce processus a permis l'obtention de ce document de référence pour le développement du canton.

Le plan de développement du canton Liwa a été élaboré selon une approche participative en plusieurs étapes allant de la prise de contact avec les autorités administratives et cantonales, à la validation du document en passant par les ateliers cantonaux d'information et de sensibilisation, le diagnostic participatif, la formulation des idées de projets en commission thématique et la priorisation des projets dans la durée du PDL.

Les idées des projets sont d'abord réparties en sept domaines principaux de développement à savoir Agriculture/Élevage/Pêche, Environnement et Gestion de Ressources Naturelles, Économie, Santé eau potable assainissement, Éducation et Jeunesse/Culture/Sport, Affaires Sociales et Genre et la gouvernance-paix-sécurité.

Il ressort de ces différents domaines des idées de projets dont les coûts sont évalués à deux milliards cent soixante dix huit millions vingt quatre mille (2 178 024 000) francs CFA. La

population est sensibilisée à mobiliser les ressources en interne pour la réalisation des différents projets. Sa contribution est évaluée à Cent trente millions six cent quatre vingt-et-un mille quatre cent quarante (130 681 440) francs CFA. Cette participation locale est étalée sur la durée de vie de ce PDL.

La recherche de financement pour la réalisation des actions inscrites dans ce PDL relève d'abord de la part des porteurs des actions à mobiliser l'apport local. La recherche des fonds additionnels par l'ADC auprès des bailleurs nationaux et internationaux s'impose dans la mesure où ces différents projets doivent voir le jour dans les quatre années qui suivent la validation de ce document.

